

**Compte rendu de réunion de commune  
Hornoy le 27 mai 2026**

**Présents : 18 personnes**

**Elus présents : Richard Doinel, Mickaël Maillot, Antoine Van de Moortele, Sophie Lapostolle, Maryvonne Lesterlin, Gérard Fouré**

**Heure de début : 20h05**

**Heure de fin :**

**Présentation – accueil**

**Partie 1 : Les questions**

**1. Les travaux de la maison de retraite. Qu'en – est-il ?**

L'équipe municipale a réunion tous les mardis sur le chantier. Le promoteur n'a pas d'argent mais ne veut pas quitter les lieux. Le chantier n'appartient pas à la mairie. La commune s'était engagée et on a versé 2 millions 500 milles euros. Le promoteur n'a pas d'argent devant lui. Les entreprises sont prêtes à travailler mais attendent d'être payées pour poursuivre les travaux. L'AMSON attend la fin de sa partie des travaux. Des matériaux sont stockés dans les dépôts communaux et ne seront plus utilisables. Tout va être remis sur place, pour vider nos dépôts.

Question : ne peut-on remettre en circulation la rue Voltaire ?

Réponse : cela va être compliqué, c'est leur lieu de passage et des véhicules lourds vont encore passer si cela reprend.

**2. Peut-on mettre des ralentisseurs ou feux dans le village pour limiter la vitesse ?**

Peut-on aussi revoir l'emplacement des passages piétons ?

Les passages piétons sont dangereux car pas de visibilité.

Suggestion : Il faudrait en mettre des lumineux.

Réponse : La traversée d'Hornoy va être étudiée pour revoir la circulation sur toutes les communes.

Proposition : mettre un miroir rue de l'Eglise pour voir les voitures qui viennent de la rue Dufour (côté pharmacie)

Remarque d'un citoyen : les trottoirs sont propres.

**3. Problème de haies non taillées sur la commune : les haies envahissent les trottoirs.**

Réponse : Oui, on peut rappeler aux gens qu'ils doivent tailler leurs haies.

**4. L'entrée du cimetière n'est pas propre. Il faut tailler les haies en hauteur.**

Les groseillers sont envahissants. Les chenilles processionnaires détruisent les haies à Boisrault entre autres. Les sapins abîment les maisons autour. Les sapins derrière le monument aux morts doivent être coupés.

Réponse : on signalera le souci aux employés communaux pour que l'entretien soit fait.

**5. Il n'y a plus de marches pour descendre sur l'aire de jeu. Il faudrait remettre un accès.**

**6. Les toilettes extérieures à l'école vont être reprises par l'école. Celles derrière l'église sont ouvertes lors des différentes manifestations du village.**

**7. Information de Richard Doinel. Comme on ne peut plus utiliser de désherbants efficaces, les cimetières vont changer :** il y a actuellement un test sur le cimetière d'Orival. On va enherber nos cimetières, on gardera des allées mais on va mettre de la pelouse sur la majorité des lieux.

**8. Information :** du matériel a été acheté pour aider les employés communaux : 80 000 € d'investissement.

**9. Il faudrait creuser** le fossé au bout d'Hornoy pour les eaux de pluie.

**10. L'ancienne mare** à la sortie du village, l'eau déborde sur la route.

Réponse : cela va s'arranger, il est prévu de s'occuper des problèmes d'eau qui débordent sur les voies prochainement.

**11. Les biens communaux, les chemins : allez-vous les remettre en état ?**

Réponse : on a un inventaire à faire car on voudrait remettre en fonction les tours de ville, des fermages ne sont pas payés.

**Hornoy a des atouts pour le tourisme vert et il faut en jouer.**

Rappel : une voie douce entre Croixrault et Beaucamps le Vieux va être mise en place par la com de com. **Objectif :** raccorder nos villages sur cette voie.

Notre commune a été inscrite à « village fleuri ».

**12. Qu'en-est-il du lotissement des quatre arbres ?**

Réponse : Le terrain a été nettoyé car il servait de déchetterie (20 tonnes de métaux retirés, des gravats, des déchets, une dizaine de frigos ...)

Le projet a été suspendu et on ignore pourquoi car le permis de lotir avait été accordé mais tout a été arrêté en 2024.

**13. La boucherie, qu'en-est-il ?**

Réponse : comme tous les projets de la commune, la commune finançait tout et les bouchers payaient un loyer. Il y avait encore à prévoir 50 000€ de travaux.

La commune n'a pas pour vocation de financer les projets pour ne pas obtenir de résultats.

**14. L'estaminet. Quand sera-t-il ouvert ?**

Le restaurateur est celui du café de Picardie à Poix de Picardie. Marie-Claire Lheureux fabrique le bar. On a négocié pour que le restaurateur achète son mobilier puisque la mairie a tout payé (y compris la cuisine).

Le permis de construire a été déposé en décembre 2025. Des parties ont dû être démontées car n'étaient pas aux normes.

Pour information : Le camion de restauration rapide qui est sur la place est en panne et part vendredi.

**Bonne nouvelle : sur cette place, un cabinet dentaire va être créé.**

**15. Et qu'en est-il des biens immobiliers de la commune ?**

Réponse : Des logements sont insalubres. Il a fallu régler des urgences : des familles avec enfants par exemple. Il y a beaucoup de loyers non payés sur la commune.

Certains logements sont à rénover.

Évidemment, il y a quelques logements sans problèmes mais des logements ont été achetés et se dégradent. On va en vendre certains. Il faut restreindre notre parc immobilier.

**16. L'éclairage communal : des horaires à revoir peut-être.**

Il faut revoir les horaires en fonction de la luminosité et des événements qui peuvent avoir lieu dans nos villages.

**17. Divagation des chiens.**

Les gens laissent leur chien sortir pour se promener seul et ils font leurs besoins dans les jardins voisins.

Réponse : il faudra nous donner le nom des propriétaires pour effectivement leur faire remarquer que cela ne se fait pas.

**18. La vie en société : peut-on rappeler aux gens qu'il faut respecter des règles de vie en société ?**

Réponse : Des éléments sont déjà mis sur le site pour le rappel des horaires de tonte par exemple mais un flyer pourra effectivement être distribué pour rappeler les règles de bonne vie en communauté.

**19. Des bouches d'égout rue de Poix sont plus basses et elles claquent quand on marche dessus.**

Réponse : on vérifiera la mise en sécurité de ses plaques.

**20. Que doit-on faire quand les bacs de tri sont pleins ?**

Réponse : il faut appeler la mairie qui avertit Trinoval (quand la commune appelle, ils interviennent)

**21. Peut-on voir avec la communauté de commune pour qu'il y ait plus de spectacles dans la commune ?**

Réponse : Oui, c'est prévu mais le calendrier 2026 est bouclé.

**22. Quelle est la position de la commune sur les éoliennes ?**

Réponse : Le projet 2012 avait été accepté. Le nouveau conseil municipal est contre. La communauté de commune 124 présents : plus de 100 contre (vote à la demande du Préfet). La société Enertrag peut faire appel. Les éoliennes ne sortiront pas de sitôt.

**23. Peut-on agrandir le terrain de pétanque ? Quand il y a beaucoup d'équipes, c'est compliqué.**

Réponse : on regardera pour un agrandissement mais dans des limites raisonnables.

**24. Les rats : il y a des rats rue d'Airaines.**

Des sachets seront mis à disposition sous condition et sous contrôle.

**25. Qu'en est-il de la fête locale qui devait réunir les villages ?**

Un projet est en cours pour le 14 juillet.

**26. Que faire contre les dépôts sauvages (derrière la salle des fêtes par exemple) ?**

Réponse : La commune a déjà fait un effort, le passage de nettoyage est passé à deux fois par semaine. On va mettre des caméras pour éviter les dépôts sauvages.

**27. Couper des arbres au bois de la ville.** Décharge sur un terrain (privé)

**28. Parking en face de la maison des jeunes** : les voitures se garent sur le bateau et on ne peut plus entrer. **Le parking de la maison des jeunes, derrière** : deux sorties et pas d'entrée directe. Il faudrait déterminer **des places où on ne peut pas se garer** (marquage jaune). La visibilité est parfois compliquée et c'est dangereux.

**29. L'impasse du tour des haies est en très mauvais état.**

Réponse : Nous examinerons l'étendue du problème. Un état des lieux des routes de nos communes sera fait prochainement.

**30. Le chahut vert quelles sont les dates exactes ?**

Réponse : Les 22 et 23 août. Il n'y aura plus de spectacle le vendredi soir.

**31. Encore deux cedex non changés sur Hornoy : rue de Moliens et rue du Loup.**

Réponse : le budget est vide depuis février 2026, c'est une compétence de la poste.

Remarque d'un participant : Les horaires de la poste sont agréables car c'est bien d'avoir un service public qui fonctionne.

**32. Le Crédit Agricole : baisse des services proposés.**

Réponse : des services et même des agences parfois disparaissent. Les services sont partagés entre Beaucamps Le Vieux et Hornoy.

**J'ai d'autres remarques ou questions qui n'ont pas été posées.  
Je peux les déposer en mairie (urne à disposition)  
avant le 22 /06**